



## Règlement du Concours de Nouvelles Ados dans le cadre du salon du livre La Cigale Lit Aussi

### 1. Objectif du Concours :

Ce concours vise à encourager la créativité et l'expression littéraire des « ados » à travers l'écriture d'une nouvelle sur le thème « **un pouvoir étrange** ».

### 2. Participants :

Ce concours est ouvert aux adolescents âgés de **11 à 16 ans**, situés dans les Bouches du Rhône et le Var.

Les participants seront classés et évalués selon 3 catégories différentes :

- Catégorie 1 : année de naissance 2008-2009,
- Catégorie 2 : année de naissance 2010-2011,
- Catégorie 3 : année de naissance 2012-2013,

Chaque participant peut soumettre une seule nouvelle.

### 3. Thème :

Le thème du concours est : « **un pouvoir étrange** ».

La nouvelle doit intégrer le thème comme élément central qui influence significativement le déroulement de l'histoire.

### 4. Format de la Nouvelle :

La nouvelle doit être rédigée en français.

La longueur maximale est de **3000 mots** (format A4, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5).

La nouvelle doit posséder un titre.

Le texte doit être soumis au format Word.

### 5. Dépôt des Contributions :

Les nouvelles doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante :

[lacigalelitaussi@gmail.com](mailto:lacigalelitaussi@gmail.com)

Le fichier doit être nommé selon le format suivant :

Année naissance\_Nom\_Prenom\_Titre nouvelle.doc

La première page de la nouvelle doit comporter uniquement : (la nouvelle commence en page 2)

- le nom et le prénom de l'auteur de la nouvelle
- sa date et sa ville de naissance
- le nom et la ville de l'établissement scolaire s'il y a lieu
- le numéro de téléphone et le mail du représentant légal

La date limite de réception des textes est le **15 février 2025 23h59**.

### 6. Jury et Critères de Sélection :

Les nouvelles seront évaluées par un jury composé d'auteurs, de professeurs actifs ou à la retraite et de grands lecteurs adultes et/ou adolescents.

Les critères de sélection incluent : l'originalité du thème, la qualité de l'écriture, la cohérence et l'impact du rôle du « pouvoir étrange » dans l'histoire, ainsi que la créativité narrative.



## 7. Prix :

**Premier Prix :** Publication de la nouvelle sur le site internet de l'association « **Une pinte de mots** », un bon d'achat ou un lot.

**Deuxième Prix :** Publication de la nouvelle sur le site internet de l'association « **Une pinte de mots** », un bon d'achat ou un lot.

**Troisième Prix :** Publication de la nouvelle sur le site internet de l'association « **Une pinte de mots** », un bon d'achat ou un lot.

## 8. Annonce des Résultats :

Les résultats seront annoncés le **30 avril 2025** par courriel aux gagnants et publiés sur le site web et les réseaux sociaux de « **Une pinte de mots** ».

Les gagnants seront invités à une cérémonie de remise des prix qui se tiendra pendant le salon du livres « **La cigale lit aussi** » à la Salle Emilien Ventre – 13790 Rousset. La date et l'heure seront communiquées ultérieurement aux participants.

## 9. Droits d'Auteur :

Pour la participation d'un mineur au concours de nouvelles organisé par l'association « **Une pinte de mots** » dans le cadre du salon littéraire « **La cigale lit aussi** », ses représentants légaux, en acceptant le présent règlement, déclarent renoncer aux droits patrimoniaux liés à la nouvelle soumise par le mineur. L'envoi d'une nouvelle signifie que le règlement a été lu et accepté par les représentants légaux.

Les représentants légaux accordent à l'association « **Une pinte de mots** » le droit exclusif, gratuit et perpétuel de publier, reproduire, diffuser, distribuer et adapter la nouvelle, sous toute forme (imprimée, numérique, audiovisuelle ou autre), sans limitation géographique, dans le cadre de la promotion et de la diffusion des activités de l'association « **Une pinte de mots** » et du salon littéraire « **La cigale lit aussi** ».

Ils reconnaissent toutefois que le mineur reste titulaire de ses droits moraux sur l'œuvre, notamment le droit de paternité, conformément à l'article L.121-1 du Code de la propriété intellectuelle. Le nom du mineur sera systématiquement mentionné comme auteur(e) de la nouvelle.

## 10. Acceptation du Règlement :

La participation au concours implique l'acceptation entière du présent règlement.

Toute infraction aux règles ou toute tentative de tricherie entraînera la disqualification automatique du concours.

## 11. Contact :

Pour toute question relative au concours, veuillez contacter l'organisateur à l'adresse suivante : [lacigalelitaussi@gmail.com](mailto:lacigalelitaussi@gmail.com)

**Bonne chance à tous les participants !  
Que l'imagination et l'originalité vous guident dans cette aventure littéraire !**